

"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"
ADAMA

Président : Pierre Chalvidan

Siège social : Françoise Flot, 49 rue Jeanne d'Arc, 94160 Saint Mandé, 01 43 28 57 46

frflot@wanadoo.fr

<http://association-adama.net>

La lettre d'ADAMA. N°73

Mars 2022

Chères amies, chers amis

Inondations et cyclones à Madagascar, terrorisme et coup d'État au Mali, pandémie, tensions politiques et guerrières ici ou là...les motifs d'incertitude ne manquent pas. Auxquels s'ajoutent les préoccupations personnelles : santé, enfants, parents, solitude, vieillissement...

Mais c'est peut-être dans ces moments difficiles que la tranquille fidélité à ce que nous sommes et à nos engagements est la solution la meilleure et la plus efficace... A propos du passage du cyclone Betsarai à Manakara, Irénée nous écrivait « On aurait dit l'Ange exterminateur ». Je lui ai répondu que nous allions essayer, nous, de continuer à jouer notre petit rôle d'anges gardiens !

Et puis, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles...à part, évidemment, pour le Mali où la situation trop floue et les récentes tensions avec la France nous conduisent à suspendre notre aide et à nous recentrer sur nos deux projets malgaches.

Côté malgache, précisément, les cyclones ont été plutôt cléments pour nos projets. C'est la côte Est qui a été surtout frappée, mais le Centre Aïna n'a subi que des dégâts matériels (toitures) dont la prise en charge est déjà assurée. Avec notre aide, bien sûr.

La zone de migration d'Asa dans le Bongolavo a également été épargnée. En revanche, Les inondations antérieures ont anéanti les cultures de bas-fonds (riz) d'une demi-douzaine de villages. Nous restons en lien, là également, avec les responsables de l'Asa. Bien que les équipes aient été affectées par la cascade d'événements, elles gardent le cap : recrutement de nouvelles promotions de familles (40) et implantation sur un nouveau site appelé Bemahatazana. Un nouveau site programmé de manière novatrice pour renforcer les conditions de sécurité, les performances économiques, la vie sociale et culturelle des familles...etc.

La mobilisation de notre réseau sera plus que jamais nécessaire !

Elle se maintient. A l'occasion de la récente rencontre des Présidents à Lyon, le 3 février, le bureau d'Asa/France avait demandé à chaque association d'établir un rapide bilan de sa situation. La lecture de leur compilation que l'on peut faire sur le site d'Asa/France entièrement réactualisé⁽¹⁾ permet de constater que, malgré la crise, les associations tiennent le coup. Même si nous avons eu le regret d'enregistrer la dissolution de notre association-sœur de Saint Germain en Laye AIDASA avec laquelle nous avons beaucoup œuvré, pour les broderies notamment. Et même si

nous devons porter le souci du renouvellement de nos méthodes de fonctionnement et de financement. Un groupe de travail va se mettre en place là-dessus au sein du CA d'Asa/France, mais deux initiatives méritent déjà d'être citées.

La première vient de notre jeune association voisine, Asa-Paris-Mada, qui lance pour l'été prochain un ASA-TREK renouvelant la formule des voyages solidaires (pj1).

La seconde vient de notre trésorier Jean Guinard (désormais appuyé par Patrice), qui attire notre attention sur le mécanisme de l'impôt sur la fortune (IFI) pour développer de nouvelles formes de contribution. En lien avec la Fondation François d'Assise, cela a déjà permis de récolter 25000€. Vous trouverez, là aussi, une note explicative en annexe (pj2). Merci de lui prêter intérêt..!

Et merci de nous renouveler votre soutien pour l'année qui vient (voir bulletin ci-après), en souhaitant - bien que le temps des vœux soit un peu dépassé - qu'elle soit pour tous, ici et là- bas, une bonne/meilleure année ! En attendant notre rencontre et notre vente de novembre qui seront- nous l'espérons- encore plus "présentielles" que cette année.

Cordialement à vous toutes et à vous tous.

Pierre Chalvidan et les membres du Bureau : André Julian, Françoise Flot, Patrice Guerrini, Claudette Cochet, Colette Crombé, Chantal Couzineau, Xavier Petit, Philippe Limondin.

(1) <https://asafrance-madagascar.org/>

A ce propos , nous rappelons aussi qu'en lien avec notre propre site Adama , Chantal Couzineau, qui suit de près le Centre Aïna, a créé un site qui lui est spécialement dédié, et qui permet ,comme celui d'Asa/France pour le projet Asa , de connaître plus en détail les activités du Centre et d'activer les dons :

<https://centre-aina-manakara.fr>



**"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN
AFRIQUE ET À MADAGASCAR"**

Président : Pierre Chalvidan
Siège social : [Françoise Flot](#)
[49 rue Jeanne d'Arc 94160 Saint Mandé](#)
<http://association-adama.net>

Appel à cotisation 2022

En versant votre cotisation à l'association ADAMA, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts correspondant à 66 % de votre participation dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez :	Il vous en coûte :
60 €	20.4 €
100 €	34 €
200 €	68 €

Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de : « ADAMA » à adresser à :
Françoise Flot 49 rue Jeanne d'Arc 94160 Saint Mandé

Virement bancaire Coordonnées du compte de l'association :
- BIC (Swift) : SOGEFRPP
- IBAN : FR76 3000 3040 2100 0372 6706 503

Lors de votre virement merci de nous adresser un mail à adama.94160@gmail.com pour que nous puissions recevoir toutes les informations nécessaires à l'établissement de votre reçu fiscal.

Paylib ou Prélèvement automatique : mensuel, trimestriel ...

Dans tous les cas, merci de bien préciser sur les différents documents : courrier ou mails vos **noms, prénoms, adresse, mail**, afin que nous puissions vous adresser votre reçu fiscal et les nouvelles et informations de l'association.

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél.: _____ E-mail : _____

Je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse la cotisation de :

60 € 100 € 200 € Autre montant : _____ €

Fait à _____ le _____ Signature _____